
[Imprimer](#)

La crise sanitaire va allonger les opérations d'EpaMarne

Image

EpaMarne a interrompu une trentaine de ses chantiers. Entre le prolongement des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme et le décalage de l'installation des exécutifs municipaux, les opérations vont être décalées dans le temps.

“Nous ne prévoyons pas d'annuler des opérations, seulement de les retarder”, prévient Laurent Girometti, directeur général d'EpaMarne, dans Le journal du Grand Paris. L'aménageur, qui devait présenter au Mipim en mars dernier le calendrier de ses consultations pour 2020, a été contraint par la crise sanitaire d'interrompre une trentaine de chantiers dont il est maître d'ouvrage, notamment parce que l'approvisionnement en matériaux des entreprises posait problème. “Les promoteurs ont cessé de leur côté une soixantaine de chantiers de construction d'immeubles”, signale le directeur général.

Le principal impact de la situation porte toutefois sur le travail à long terme pour préparer les nouvelles opérations. Si les réunions de chantier sont annulées puisque ceux-ci sont à l'arrêt, le travail avec les collectivités locales est lui aussi suspendu car l'installation des nouveaux conseils municipaux n'a pas encore eu lieu et les élus doivent gérer les situations d'urgence liées à l'épidémie du Covid-19.

Consultations 2020 maintenues

“Nous pouvons avancer sur les études, mais guère plus, indique Laurent Girometti. Nous devrions être en phase de relance des projets avec les nouveaux exécutifs, ce qui malheureusement devra attendre au moins jusqu'à début juillet.” En effet, l'instruction des permis de construire ou des autres autorisations nécessaires est suspendue et les délais prolongés, de fait, de trois mois. “Cela a pour conséquence d'allonger d'autant les opérations en cours, observe le DG d'EpaMarne. Tout l'enjeu va consister à essayer de faire le maximum pour être aussi rapide que possible lorsque l'activité redémarrera, et d'obtenir que tel dossier plus urgent soit traité en priorité.”

L'aménageur maintient toutefois son calendrier de consultation pour 2020. Un certain nombre des 13 lots qui doivent faire l'objet d'une consultation pour le 2e trimestre sont prêts et ne devraient pas être trop retardés. D'autres programmes, qui requièrent encore un travail de conceptualisation et de définition de contenu du lot, peuvent être poursuivis en dématérialisation et soumis aux opérateurs en fin d'année, “sous réserve que l'on ne prenne pas trop de retard dans les échanges avec les élus locaux, note Laurent Girometti. Il est essentiel d'aller d'ores et déjà de l'avant sur un certain nombre de projets.”

[Retrouver notre article sur les consultations 2020 d'EpaMarne](#)

